

Formulaire type à utiliser pour les rapports d'arbitres

Suite à une demande de la commission de discipline, les arbitres devront utiliser le formulaire suivant pour tout rapport.
Les rapports sont trop souvent insuffisamment précis ou trop



Commission de discipline

BP 71592
25010 BESANCON 3

☎ 03-81-88-56-03

fax : 03-81-80-27-73

E.mail : accueil@franche-comte-handball.com

RAPPORT D'ARBITRE

Date	Heure :
Rencontre : _____	_____
Lieu : _____	
Rencontre : _____	
Niveau : _____	
Nom Arbitre 1 : _____	Nom Arbitre 2 : _____
Suiveur : _____	Délégué : _____

Rapport : l'arbitre doit préciser la ou les personnes concernées par le ou les incidents survenu avant, pendant ou après la rencontre. Si l'auteur est licencié, son n° de licence doit obligatoirement apparaître.

Le rapport doit indiquer avec précisions la chronologie des événements sans apporter de jugement partial

Rapport

Le rapport est à envoyer dans les 24 heures suivant la rencontre.

Dans le cas d'un double arbitrage, le rapport sera signé par les deux arbitres

Signer et dater

Le suiveur ou le délégué pourra être entendu comme témoin,

Arbitre 1

Arbitre 2

Tout oubli entraînera une annulation du rapport